

Sabotage du droit social !

Lors du sommet social du 18 janvier, la CGT s'est efforcée de démontrer que les origines de la crise portaient sur un mode de développement donnant la priorité à la valorisation du capital, Nicolas Sarkozy reprend à son compte l'analyse patronale selon laquelle le coût du travail trop élevé est le facteur déterminant de perte de compétitivité des entreprises françaises. La CGT a dénoncé cette campagne de culpabilisation des salariés.

Diverses mesures ont été annoncées par le président. Aucune d'entre elles n'est susceptible d'avoir un impact réel sur l'emploi.

Encore une fois, les employeurs obtiennent immédiatement un nouveau cadeau pour un dispositif zéro charge pour l'embauche d'un jeune dans les petites entreprises.

S'agissant du chômage partiel dont les modalités devraient être simplifiées, la CGT a exigé et a priori obtenu qu'une même entreprise ne puisse alterner des périodes de chômage partiel et des périodes avec des heures supplémentaires défiscalisées.

L'accord de compétitivité consisterait pour un employeur à négocier un accord collectif autorisant la baisse des salaires ou la révision du temps de travail au nom de la préservation de l'emploi sans que le salarié n'ait plus de recours pour exiger le respect de son contrat de travail. C'est la casse des Conventions collectives et du Code du travail.

La CGT appelle l'ensemble de ses organisations et militants à amplifier la diffusion des arguments de la CGT dans l'intense bataille idéologique actuelle. Participons tous à la journée d'action européenne organisée par la CES* le 29 février contre les plans d'austérité des gouvernements.

(*confédération européenne des syndicats)

**Branche Poste****Nouvelle baisse du pouvoir d'achat ?**

Confrontée à une montée en puissance des initiatives « salaires » dans les services et à un front syndical unitaire la direction de La Poste a dû sortir de son monologue social pour faire d'autres propositions. Les avancées obtenues permettent de se rapprocher de l'inflation, mais elles restent insuffisantes. Jugez vous-même : 0,45% au titre du rattrapage, puis pour les ACC 3.1 : 1% garanti +1,7% individuel en moyenne ; pour les ACC 3.2 et 3.3 : 0,8% garanti +1,7% individuel en moyenne.

Pour la classe IV : 2,6% individuel en moyenne. Lors de ces négociations la CGT a demandé l'extension de la grille salariale aux cadres ; une mesure générale pour tous au moins égale à l'inflation ; le 13^{ème} mois ; et des mesures pour palier aux inégalités salariales femmes/hommes.

Ces propositions de la direction sont aussi à comparer au 2,5% d'inflation 2011 et au 2,9% de revalorisation du plafond de la Sécu (3 031 € brut mensuel).

Ressources humaines en révolte !

Le 10 janvier les postiers des CSRH, tous Métiers confondus étaient appelés à la grève.

Le pourcentage de gréviste sur l'ensemble des CSRH était de 40% avec pour certains sites 100% du personnel d'exécution en grève. Le malaise provient de la « métiérisation » qui constitue la racine de tous les problèmes existant dans les CSRH actuels.

Il est donc urgent d'ouvrir un chantier de négociation au niveau du siège qui devra aborder : l'emploi, l'organisation du travail, les qualifications, la formation, la prime de compensation pour l'ensemble des personnels des CSRH.

La CGT et les autres organisations syndicales exigent l'ouverture rapide de négociations.

Branche Télécoms**La guerre des opérateurs**

Le 10 Janvier 2012, Free a présenté ses forfaits mobiles qui, en ces temps de crise peuvent paraître alléchants, au plus grand nombre.

Mais une fois encore, ce sont les salariés qui sont en train de faire les frais de cette nouvelle guerre des prix.

A Orange, SFR ou Bouygues, les salariés des centres d'appel sont sous pression : explosion du nombre d'appels sans renforts prévus, clients agressifs, manque d'argumentaires et chez Free, sous-traitance en cascade, précarité, dumping social.

En plus, l'arrivée d'un opérateur « low-cost » risque de pousser encore un peu plus l'ensemble des opérateurs vers une logique financière court terme au détriment des investissements et de l'emploi, et au bout du compte c'est l'ensemble de la population qui va être perdante.

Les pingres !

Les négociations salariales dans la branche des télécommunications s'ouvrent sous de funestes augures. Le patronat propose 1,3% pour 2012, et 0,8% de rattrapage pour 2011 sur les minima ! Quand on sait que l'inflation (officielle !) a atteint 2,5% en 2011 et que rien ne permet d'envisager une baisse en 2012, les salariés du secteur vont en être de leur poche.

Bien sûr ce ne sont que des minima, et rien n'empêche les entreprises du secteur d'être largement au-dessus, on peut rêver, nos patrons sont tellement philanthropes

Cerise sur le gâteau, ou plutôt noyau sur les miettes, le salaire minimum d'embauche proposé au premier niveau des cadres (bande E) est de 28 725 € brut annuel, soit environ 1 860 € net mensuel !

De quoi se révolter, non ?

Échos

L'État condamné !

L'État a été condamné dans 16 affaires portant sur les délais excessivement longs des procédures devant les conseils des prud'hommes.

Des plaignants ont attendu trois ans pour régler leur cas. « C'est une vraie victoire », a réagi maître Chanu, du Syndicat des Avocats de France, à l'origine d'une démarche collective inédite où des avocats des prud'hommes ont assigné l'État dans 71 dossiers.

Le TGI constate que les délais de traitement des dossiers par les conseils prud'hommes ont très largement dépassé le mois prévu par le Code du travail, et commente : « si manifestement cette attente résulte du manque de moyens de la juridiction prud'homale, il n'est pas discutable qu'il revient précisément à l'État de mettre en œuvre les moyens propres à assurer le service de la justice dans des délais raisonnables ». Et TOC !

Social

Le meeting social de la CGT

Le 31 janvier, la CGT a organisé à Paris un meeting sur la retraite et la reconnaissance de la pénibilité au travail pour replacer les questions sociales au cœur des débats électoraux.

Partir à 60 ans et une juste reconnaissance de la pénibilité par des départs anticipés, propositions portées par la CGT, sont largement partagées dans l'opinion.

Elles sont tout à fait réalistes, car elles peuvent être financées par la part consacrée aux dividendes versés aux actionnaires, et les dettes patronales. Le montant des dividendes distribués en France était en 2009 équivalent aux dépenses de retraites : 236 milliards d'euros. L'égalité des salaires hommes/femmes permettrait également d'abonder ce financement. L'exigence immédiate est une plus juste répartition des richesses.

Chômage partiel : un projet d'accord a minima

La réunion de négociation a permis d'élaborer un projet d'accord qui se contente de pérenniser des mesures de l'accord sur le chômage partiel de 2009 et surtout de faciliter le recours au chômage partiel. Elargir les possibilités de mise au chômage partiel sans demande préalable à l'administration est la porte ouverte à des abus, telles ces entreprises qui recourent aux heures supplémentaires défiscalisées un mois, puis au chômage partiel le mois suivant.

La CGT refuse d'apporter sa caution à un texte dont seules les entreprises vont tirer profit. Elle présentera prochainement ses propositions sur le contrat de sécurisation des emplois et des entreprises.

International

Soutien aux tunisiens

Nos camarades du syndicat UGTT Transcom du site de Tunis sont sous le coup d'une sanction suite à un mouvement de grève que les salariés ont initié pour faire valoir leur droit au versement de leur salaire le 4 janvier 2012 : 3 délégués syndicaux ont vu leur contrat de travail suspendu et ont été convoqués en conseil de discipline le 20 janvier 2012.

La CGT exige que les droits syndicaux et le droit de grève soient respectés sur le site de Tunis comme sur les autres sites.

La CGT réaffirme qu'il est inacceptable que des salariés de Transcom soient poursuivis pour vouloir défendre leurs revendications quand Transcom multiplie les restructurations néfastes pour supprimer massivement des emplois.

La motion est disponible sur le site cgt.fapt.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

L'écureuil bloqué

Le taux du Livret A est maintenu à 2,25% au mépris de la règle de calcul qui lui aurait permis d'atteindre 2,75% au 1^{er} février.

Ainsi, le gouvernement choisit d'exonérer les banques des 400 millions d'euros d'intérêts qui auraient été dus pour le trimestre.

Alors que 3 français sur 4 sont titulaires du placement jugé le plus sécuritaire, ce sont bien les épargnants les plus modestes qui subissent une ponction de plus sur leur pouvoir d'achat.

Enfin, la CGT réaffirme la mission première du Livret A au service du financement du logement social, surtout dans une période où les besoins sont criants.

Mais pour y répondre et accroître l'épargne populaire, il faut avant tout augmenter les salaires qui sont à l'origine de cette épargne.

Citoyenneté

Le FN démasqué par l'histoire

C'est le titre du colloque de l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT, du 19 janvier dernier. Pour la CGT, il n'y a pas de place dans ses valeurs pour le racisme, la xénophobie et l'autoritarisme. L'histoire nous montre que l'attraction de l'extrême droite tient à sa capacité à s'emparer des problèmes sociaux pour les instrumentaliser et les mettre au service de sa stratégie notamment à l'approche d'élections. C'est le FN qui en 2010, lors des manifestations contre la réforme des retraites, nous qualifiait « d'émeutiers » ! Les enjeux sociaux et démocratiques étant de plus en plus imbriqués, la CGT doit mettre la question du travail au centre de sa réflexion, valoriser sa bataille pour un Nouveau Statut du Travail Salarié et développer ses capacités d'actions collectives dans un contexte d'austérité et de déconstruction des systèmes sociaux.

Cadres, celle-là, signez-la !

En tant que cadre vous ne signez peut être pas souvent les pétitions qui circulent dans votre service. Faites une exception pour celle-là : la violence des coups que nous recevons est telle qu'il nous faut tous réagir et sortir de la crise ! (vous pouvez signer en ligne)

Nous ne sommes pas responsables de la crise ! Les salariés n'accepteront pas de payer la crise !

Je soutiens la campagne de la CGT pour le développement de l'industrie et le service public, pour sortir de la crise.

Je soutiens la revendication de la CGT de revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux, pour sortir de la crise.

Je soutiens la proposition de la CGT d'un pôle financier public au service de l'intérêt général.

Je soutiens la proposition de la CGT pour l'âge de départ de la retraite à 60 ans.

<http://www.cgt.fr/Les-salaries-n-accepteront-pas-de>



Égalité

La parité pour le développement

La Banque mondiale vient de publier son rapport annuel sur « Égalité des genres et développement ».

Deux tiers des pays ont atteint la parité en terme de participation à l'école. Pour l'accès au marché du travail, la réduction des inégalités est essentiellement due à un recul de la participation des hommes.

Le taux de mortalité des femmes est plus élevé dans la plupart des pays en développement, sachant qu'il manque un million de filles à la naissance en Chine (2008) et que la surmortalité s'est aggravée pour les femmes en âge de procréer en Afrique subsaharienne (de 302 000 en 1990 à 751 000 en 2008).

Ce rapport pointe aussi que les femmes se voient toujours confier aussi peu de responsabilités, en politique comme en entreprise !